



FÉDÉRATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE FRUITS

Le 14 novembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Caisse sanitaire : une assurance pas si facultative...

Tous les producteurs ont reçu à présent l'appel de cotisation à la caisse de solidarité sanitaire Fruits mise en place par la FNPF, la FNSEA, la Confédération paysanne et la Coordination rurale en concertation avec les pouvoirs publics.

La Fédération Nationale des Producteurs de Fruits tient à rappeler que l'adhésion à cette caisse de solidarité sanitaire sera le plus bel exemple de la solidarité professionnelle des producteurs de fruits. A la fin de cette semaine, il sera trop tard puisque pour des raisons pratiques, la date limite d'adhésion a été fixée au 19 novembre.

Cette caisse concerne tous les producteurs de fruits. Elle est une assurance sanitaire dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisibles réglementés. La FNPF ne peut que soutenir ce nouvel outil assurantiel et inciter fortement les producteurs à y souscrire, d'autant que sans cette souscription, point d'indemnisation !

Contact : **Laurent DUCURTIL**
Membre du Bureau
Tél. : 06 09 53 29 64

C'est le moment de déguster... sans modération ...

... des pommes, des poires, des kiwis, du raisin, des noix, des figues : les fruits d'automne français, riches de plaisir, sont présents sur tous les étals !